

Objectifs

- ↗ Comprendre le cadre réglementaire du Passeport Prévention et ses implications pour l'entreprise
- ↗ Identifier les obligations des employeurs, responsables et managers en matière de santé et sécurité au travail
- ↗ Définir une démarche concrète pour intégrer et suivre le Passeport Prévention dans la gestion des compétences et des formations internes

Public concerné

Toute personne souhaitant mettre en œuvre une démarche sécurité et santé au travail

Responsable sécurité

Référent sécurité

Employeurs

Organisme de formation

Ressources humaines

Prérequis

Aucun

Tarif En INTER sur demande

Dispositif de suivi - Validation des acquis –

Support stagiaires

Fin de formation

- Ouverture de la session : Recueil des attendus des stagiaires – Tour de table
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluation des acquis en fin de formation
- Fermeture de la session : Retour sur les attendus recueillis
- Questions/réponses
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de formation individuelle

Moyens pédagogiques techniques, encadrement et animation

- Formation en distanciel
- Support de formation PowerPoint
- Formateur : animateur/consultant en prévention des risques professionnels

Durée

- ↗ 3,5 heures

INTER

Programme

Le Passeport Prévention en pratique

- Le passeport prévention : qu'est-ce que c'est ? De quoi parle-t-on en pratique ?
- Introduction au contexte réglementaire du Passeport Prévention
- Appréhender le contenu du passeport prévention :
 - Prendre connaissance des formations et des compétences à renseigner
 - Appréhender son fonctionnement en pratique :
 - ✓ Qui le renseigne ? Quand et comment ?
- Identifier et comprendre les obligations de l'employeur en matière de santé sécurité au travail : aspects réglementaires
- Rappel vis-à-vis des droits des salariés en entreprise

Intégrer le passeport prévention dans la vie de l'entreprise

- Identifier le rôle et les responsabilités des responsables de la sécurité en entreprise
 - Employeur
 - Référent sécurité ...
- Savoir comment articuler le passeport prévention avec le DUERP (Document Unique)
- Adopter une attitude proactive pour intégrer ce document dans la politique RH de l'entreprise
- Créer un plan d'action pour son entreprise

Effectif préconisé par session :

3 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum